

Calendrier de traitement des demandes de CPP pour l'année 2022-2023

Mois	Jour	Opérations
octobre 2021	vendredi 1er à 10 h	Publication par les établissements, sur leur site internet, des critères d'attributions du CPP et de la trame du dossier à constituer
		Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CPP, en fonction de la période définie par chaque établissement
		Etude des demandes par chaque établissement
juillet 2022	mardi 12 à 18h	Date limite de saisie des avis et des attributions dans Galaxie